



problème partage appartement divorce

Par **nicolas69**, le **08/01/2013** à **10:35**

Bonjour,

J'imagine que ma situation est assez commune, et les questions que je me pose guère nouvelles ...

Ma femme et moi divorçons, par consentement mutuel.

Nous sommes mariés sous le régime de la communauté.

Nous avons acheté un appartement, que nous sommes encore en train de rembourser. Lors de l'achat ma femme a apporté une partie du prix ; cette somme provenait indirectement d'un héritage sans que cela soit "officiel" (somme donnée par mon beau-père, qui lui l'avait reçu d'un héritage). Rien n'a été stipulé lors de l'achat (on ne pense pas au divorce à ce moment ...)

La question : ma future ex-femme a-t-elle le droit de réclamer cette somme lors de la vente de l'appartement ?

Merci d'avance pour vos remarques